

Représentation de l'URML dans les instances

La fonction de représentation dans les instances de la démocratie sanitaire ou de la planification sanitaire représente un peu plus de 105 réunions, près de 46000 € en indemnités et frais de déplacement.

- Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et ses commissions spécialisées (notamment la commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS), présidée par le président de l'URML en 2019.
- Conférences de territoires de santé (CTS) et ses groupes de travail (en particulier les plans territoriaux de santé mentale (PTSM))
- Conseils territoriaux d'accompagnement des soins de premier recours (CATS)
- Conseils départementaux de l'aide médicale urgente et de permanence des soins (CODAMUPS)
- Instances thématiques mises en place par l'ARS ou liées à la politique régionale de santé (pertinence des soins, précarité, innovation, organisations territoriales des prises en charges des troubles du neurodéveloppement de l'enfant, sport-santé, e-santé)

L'URML a également été représentée dans réunions institutionnelles moins formelles (avec le Directeur Général de l'ARS, avec les Fédérations d'établissement, les Présidents de commission médicale d'établissement du privé)

En matière de colloques, citons la participation de l'URML à un colloque régional sur l'innovation dans les territoires, aux congrès des URPS de PACA (Santé environnement) et Occitanie (Rencontres de la Grande Motte), au colloque régional des URPS, aux Assises nationales de la permanence des soins à Nantes.

Les dépenses représentent 53000€

Communication externe et gestion des contacts

Un journal a été édité début 2019.

A la place d'un second journal, les moyens ont été dédiés à la multiplication des envois courriels :

- 8 newsletters vers 6000 adresses mails en moyenne et un taux d'ouverture moyen de 37%)
- La création et l'envoi de supports liés aux actions (2 livrets d'annonces, invitation aux RDV privés de l'installation, aux formations de secrétaires)

L'URML a pu stabiliser ainsi son outil d'envoi par courriel, de façon professionnelle et évaluée, avec un logiciel dédié aux envois.

La base de données des adresses des médecins, a été renouvelée. La mise à jour en lien avec le répertoire national des professionnels de santé est à présent systématisée et plus simple.

La base de données des médecins est couplée à la gestion comptable des indemnisations et au pilotage des actions.

Cotisations et partenariats associatifs

L'URML cotise à la conférence nationale des URPS (CNURPS : 16000€), l'Institut statistique des professions de santé (ISPL : 20000€), l'association des pôles et maisons de santé libéraux des Pays de la Loire (APMSL : 1000€), l'association des équipes de soins primaires coordonnées localement autour du patient (ESP CLAP : 50€). Elle est présente dans les réunions d'instances de ces associations.

L'URML est fondatrice et cofinanceur de l'association APIMED (42000 € en 2019). Elle finance en particulier une part du fonctionnement, et les remplaçants qui participent aux groupes qualité. Elle participe à sa gouvernance. Plusieurs thèmes des groupes qualités, qui réunissent plus de 300 médecins généralistes de la région, sont coordonnées avec des actions prioritaires de l'URML et partagées par les partenaires d'APIMED (ARS et Assurance Maladie).

Salles de réunion

Les locaux à Angers (2 salles de réunion) ont été acquis et rénovés en 2019, ce qui permet à l'URML de disposer d'une salle au moins par département. Le taux moyen d'occupation des salles (hors Angers est de 28% (proportion du nombre de jours avec au moins une réunion). La salle de Nantes peut être, certains mois, utilisée à plus de 70%. Devant la nécessité d'une professionnalisation de la gestion des salles de réunion, l'URML va recourir en 2020 à une conciergerie et demander une participation financière aux utilisateurs ayant une activité commerciale.

Indemnisation des médecins libéraux participants aux RCP en cancérologie

L'URML a redistribué aux médecins libéraux (360 médecins) ayant participé aux réunions de concertation en cancérologie de 2018, la somme de 340000 € (fonds délégués par l'ARS).

Actions 2019 détaillées

Le tableau ci-dessous reprend les actions votées en 2018 et détaille les réalisations et les dépenses pour 2019. En orange figurent les sujets décidés en cours d'année 2019. Les dépenses intègrent une part des salaires des personnels de l'URML.

Promouvoir des outils et services pour faciliter l'exercice en médecine libérale			Dépenses (arrondies aux mille sup et (dont salaires)
Nom de l'action	Objectif	Réalisation	Dépenses
Service d'interprètes	Suivre et évaluer le déploiement régional à toutes les spécialités	1650 consultations ont pu bénéficier d'une assistance d'un interprète financé par l'URML (à 98% par téléphone). Le service d'interprétariat a été élargi à toutes les spécialités. Il fait l'objet d'un contrat de financement CPOM avec l'ARS.	50000€ (CPOM)
Service de conseil juridique	Faire connaître le service	Le service de conseil juridique par téléphone reste peu connu. Deux cabinets ont utilisé ce service en 2019	1000€
Actes techniques et cotations en médecine générale	Faire vivre et diffuser le site OMNIPRAT, les fiches d'information, faire des réunions d'information	Le site www.OMNIPRAT.org a été lancé en avril 2019. Le site internet a été cofinancé avec la coordination régionale des CPAM en 2018. Appuyé sur un comité éditorial associant les équipes de la coordination régionale des CPAM et l'URML, il est régulièrement mis à jour et alimenté en fiches pratiques sur les actes techniques et cotations. Près il a été utilisé près 11500 fois en 2019, avec 2900 utilisateurs réguliers. En 2019, le cahier des charges de la version 2 du site a été réalisée, pour une mise en production mi 2020. L'aide à la réalisation des actes techniques en médecine générale traduit aussi par l'organisation de réunions d'information (DPC, groupes qualité, internes de médecine). L'ensemble de ces actions sont suivies en partenariat avec l'Assurance Maladie : tableau de bord quantifiant les actes cotés par les MG en Pays de la Loire sur la durée.	40000€
Formation des secrétariats médicaux	Evaluer des premières sessions, créer un 2 ^e module de formation	De juin 2018 à juin 2019, 350 secrétaires médicales ont été formées (accueil, gestion de conflit, motivation), dans 37 réunions réparties sur une dizaine de villes de la région. Cette formation a concerné 1000 médecins libéraux de toutes les spécialités. Un second module d'approfondissement et un programme plus large sera lancés pour 2020.	9000€
Aide aux associations de permanence des soins	Partenariats avec les associations de permanence des soins et développement du logiciel APPLIGARDE pour les maisons médicales de garde	L'URML a cofinancé les premières Assises nationales de la permanence de soins, organisées à Nantes par l'association d'organisation de PDSA de Loire Atlantique (ADOPS44). La version 2 du logiciel APPLIGARDE développé par l'URML en collaboration avec les ADOPS a été achevé et déployée en 2019, dans toutes les maisons de garde de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée (une trentaine de maisons de garde). Cette nouvelle version hébergée respecte les règles de sécurité et propriété des données (RGPD). Un film de démonstration a été réalisé.	34000€

Assistants en médecine générale	Accompagner une expérimentation en Vendée	L'URML est l'intermédiaire de gestion pour le financement par l'ARS d'une expérimentation de la fonction d'assistants de consultation pour 6 cabinets de médecins généralistes en Vendée. L'URML finance le groupe de pilotage et d'évaluation de cette expérimentation. En avance de phase sur la Convention nationale qui reconnaît la fonction d'assistants, cette expérimentation sera transférée progressivement vers un financement conventionnel.	113000€ (CPOM)
Télémédecine	Aider les médecins libéraux à réaliser la télémedecine en libéral	L'URML a travaillé sur 2 axes en partenariat avec la coordination régionale des Caisses d'Assurance maladie : les messageries et la téléconsultation. L'URML a communiqué sur les messageries sécurisées de santé aux normes MSS, travaillé des documents simplifiés avec les CPAM. Mais le déploiement reste complexe à atteindre tant que la messagerie APICRYPT dans son ancienne version non interopérable reste reconnue par l'Assurance maladie. Le référencement des sites de téléconsultation : pour cet objectif, l'Assurance maladie a réalisé une recherche des experts nationaux. Devant la complexité et évolutivité de l'offre des solutions de téléconsultation, il a été choisi de s'appuyer sur l'expertise de l'association KIT MEDICAL, spécialisée dans le référencement des sites médicaux.	8000€
Plateformes territoriales d'appui	Soutenir les PTA : PALEX en Mayenne et projet de PTA en Vendée	L'URML a poursuivi l'accompagnement en Vendée du projet de plateforme départementale d'aide à la coordination des parcours de soins, à travers la mobilisation des membres URML de Vendée. L'association DACS85 a été créée. Le budget est prévu pour 2020.	10000€
Nouveau en 2019: Bronchiolib	Expérimenter le suivi à domicile par des puéricultrices des enfants atteints de bronchiolite modérée à sévère	Cette action nouvelle a création d'un réseau de puéricultrices et de pédiatres. Une tour d'astreinte a été organisé et appuyé sur un système d'information en ligne. Des documents d'informations et de suivi ont été produits pour les médecins, pour les parents. Le CHU de Nantes est partenaire. L'expérimentation s'est déroulée de novembre 2019 à janvier 2020. Les résultats ne sont pas définitifs. 50 enfants ont été inclus, soit par le CHU, soit par les pédiatres ou médecins généralistes de ville. Le financement a été fourni par l'ARS et l'URML. Une partie du financement, qui concerne les puéricultrices a été géré par l'URPS des infirmiers. L'URML a financé les outils de communication et le actions des pédiatres.	31000 € (CPOM partiel)
Nouveau en 2019 : Assurance des médecins	Informers sur les assurances professionnelles	Ce travail appuyé sur l'expertise d'un courtier, est une synthèse des conseils et points de vigilance à l'attention des médecins libéraux pour les aider à choisir leurs assurances professionnelles.	5000€

Améliorer l'articulation entre premier et second recours en médecine libérale			
Nom de l'action	Objectif	Réalisation	Dépenses
Télé-expertise en cardiologie	Déployer le dispositif régional en avance sur la généralisation conventionnelle	Le déploiement de la télé-expertise en cardiologie (en particulier pour le ECG) a été réalisé en 2019, avec succès. Mais la transition vers le financement conventionnel n'a pas été possible, la généralisation des actes de téléexpertise n'ayant pas été adoptée au plan national. L'URML a obtenu de l'ARS la prolongation d'un an du financement de la téléexpertise. En 2019, 73 cardiologues libéraux et 679 médecins généralistes libéraux ont participé à cette expérimentation. 4120 téléexpertises ont été déclarées à l'URML, pour un montant annuel de 71000€ Un article portant sur les résultats de l'expérimentation de Loire Atlantique en 2018, a été soumis à la revue « Santé Publique », et accepté (publication en 2020).	86000€ (CPOM)
Réunions de coordination en néphrologie	Déployer le dispositif régional et évaluer	163 réunions de coordination MG/néphrologue ont été réalisées, 90 médecins généralistes ont participé. L'ensemble des structures de néphrologie ont été mobilisées. L'expérimentation a mieux fonctionné dans le Choletais en Vendée. Une révision de l'organisation est nécessaire. Il est à regretter que cette expérimentation n'ait pas été retenue pour bénéficier du dispositif « Article 51 ».	26000€ (CPOM)
Télé-expertise en dermatologie	Préparer le déploiement régional	Des études préparatoires ont été réalisées en 2019, avec l'aide d'internes de médecine qui réalisent des thèses. Le déploiement ne pourra être envisagé que lorsque la mise aux normes des messageries sécurisées en médecins libérale sera atteinte et que le dispositif conventionnel sera généralisé.	1000€
Consultations avancées en 2^e recours	Finaliser et évaluer le projet de consultations avancées de cardiologie en Maine et Loire	Le projet s'est déployé, 3 sites de consultation de cardiologie délocalisées ont été ouverts à 30 minutes d'Angers) en lien avec les cabinets de MG de ces territoires. L'évaluation est conduite en partenariat avec la Faculté de médecine d'Angers.	3000€ (CPOM)
Articulation pédiatres / médecins généralistes	Diffuser l'annuaire et les protocoles « parcours de soins » Créer de nouveaux protocoles	L'annuaire des pédiatres libéraux a été diffusé aux médecins généralistes de la région (mise à jour annuelle). Les protocoles « parcours de soins » ont été finalisés. Trois rédactions de nouveaux protocoles ont été débutées. L'évaluation sera faite en 2020.	21000€
Articulation MG – gynécologue – sage-femme	Créer des protocoles « parcours de soins »	La commission a commencé ses travaux en participant à 2 études : l'une menée par l'ARS sous forme d'un questionnaire destiné aux professionnels, l'autre en exploitant les données du système national des données de santé en partenariat avec les équipes de statisticiens de l'assurance maladie.	6000€

Faciliter les exercices coordonnés entre professionnels libéraux			
Nom de l'action	Objectif	Réalisation	Dépenses
Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)	Accompagner les professionnels de santé libéraux des territoires, dans le cadre du comité Inter-URPS	<p>Dans la continuité de 2018, l'URML s'est mobilisée pour l'accompagnement de la création de communautés professionnels de territoires. Deux chargées de mission ont travaillé sur ces projets en 2019. Des réunions « plénières » à l'adresse de tous les professionnels de santé libéraux ont été organisées dans les territoires accompagnés.</p> <p>10 CPTS ont été accompagnées : Chateaubriant, Saumur, Nord- Sarthe, Le Mans, Ancenis, Les Sables d'Olonne, Challans, La Roche sur Yon, Luçon, Montaigu.</p> <p>Les CPTS Sud Vendée et Atlantique Nord Loire ont recruté leur coordonnateur. La CPTS Vendée littoral a débuté des actions.</p> <p>Les outils régionaux de suivi ont été conçus au fil de l'année (statuts d'association, supports type, site de partage d'information...)</p> <p>L'URML a mobilisé des moyens (notamment un consultant) pour la création d'un Groupement d'employeurs dont l'objet est de faciliter le recrutement et la gestion des coordonnateurs de CPTS. Ce groupement est opérationnel depuis sept. 2019.</p> <p>L'ensemble des actions CPTS représente le plus important poste de dépenses de l'URML. En 2020, l'action sera transférée à l'Association inter-URPS nouvellement créée, et le financement sera partagé entre les URPS au prorata de leur financement ACOSS.</p>	295000€ (CPOM partiel)
Comité inter-URPS	Faire vivre le comité inter-URPS et développer des actions coordonnées entre URPS	<p>Le comité inter-URPS a réalisé en novembre le second colloque régional des URPS, dédié aux CPTS.</p> <p>Le comité inter-URPS est devenue fin 2019 « l'Association régionale inter-URPS des Pays de la Loire ». L'URML a soutenu par ses moyens logistiques l'organisation des réunions du comité et sa transformation en association. C'est cette association qui courant 2020, portera l'accompagnement des CPTS proposé par les URPS.</p>	18000€

Faciliter l'installation en médecine libérale			
Nom de l'action	Objectif	Réalisation	Dépenses
Les Rendez-vous privés de la médecine libérale	Réaliser 2 éditions en 2019	La troisième édition des RDV privés de l'installation a été organisée en mars dans les locaux URML de Saint Sébastien sur Loire. 38 médecins participants, de 10 spécialités différentes, internes ou salariés désireux de changer de statut, ont pu bénéficier de rendez-vous programmés individuels pour leur installation, avec des experts (juristes, fiscalistes, CDOM, CPAM...). Cet événement est désormais inscrit dans les habitudes et sera pérennisé une fois par an.	20000€
Démographie médicale en Vendée	Actions multiples pour l'accueil de jeunes médecins, d'internes et étudiants en médecine générale en Vendée	Les actions en faveur de l'amélioration des installations en médecine générale en Vendée sont coordonnées par un groupe de travail en lien avec les institutions locales. Parmi les actions déployées citons : la soirée d'accueil annuelle des internes en stage en Vendée, des interventions auprès de cabinets en difficulté de recrutement ou en projet de regroupement (rôle de médecin facilitateurs), interventions pour la création d'une année préparation aux études de santé en Vendée, mise en place avec la Faculté de médecine d'une formation sur l'installation. Cette action est cofinancée par l'ARS (fonds FIR).	35000€
Partenariats avec les associations d'interne	Faire vivre le site et l'évaluer	Les partenariats avec les syndicats d'internes de médecins générales, développés les années passées restent actifs (soirée de formation sur les actes techniques et cotations, soirées sur l'installation...)	14000€
L'URML et le Congrès CNGE	Réaliser des actions multiples avec les Facultés de médecine, les maîtres de stages, les internes et assistants en médecine.	Le partenariat avec le collège national des généralistes enseignants (CNGE) et le collège régional de Loire Atlantique Vendée (CGELAV) a été une action intervention phare de l'URML en 2019. L'URML a en effet contribué étroitement à l'organisation du colloque national qui s'est déroulé à Nantes les 28 et 29 novembre 2019. L'URML a mis à disposition sa directrice de projets pour aider l'association des maîtres de stage universitaires. Le colloque a réuni plus de 2100 médecins généralistes, enseignants et internes et a été salué comme l'un des plus réussis. L'URML a été aussi présente par son stand donnant une visibilité aux projets de la région conduits par les médecins libéraux (projets de l'URML mais aussi KIT MEDICAL, WHYDOC, APIMED...)	40000€
Nouveau en 2019 : le livret des annonces	Synthétiser les annonces régionales de collaboration, succession et les transmettre aux jeunes médecins.	L'URML a recensé les annonces de collaboration, succession et remplacement en médecins générale, et édité un livret remis en main propre à tous les internes de médecine générale en 3 ^e année, des Facultés de médecine de Nantes et Angers. Ce livret a été à la fois imprimé et édité sous un format original en ligne « Flipbook » avec une carte cliquable. La mise à jour est semestrielle et l'outil est pérenne et très apprécié. Une version pour les autres spécialités est à l'étude Le site régional de mise en relation pour les remplacements www.reempla-paysdelaloire.org continue de fonctionner, avec en moyenne une inscription par jour, 2700 abonnés (pour l'essentiel médecins généralistes).	14000€
Nouveau en 2019 : Assistants partagés ville-hôpital	Développer des postes d'Assistant partagés	La création de poste de médecins assistants entre centre hospitaliers et médecins libéraux a fait l'objet de réunion et d'efforts de communication et de simplification de la part des partenaires URML, GHT, ARS... L'objectif n'est pas encore atteint, un travail de communication vers les internes de toutes spécialités est à réaliser pour permettre un démarrage significatif.	7000€

Etudes			
Nom de l'action	Objectif	Réalisation	Dépenses
Panel en médecine générale	Participer aux questionnaires et publications du Panel en médecine générale (niveau national et régional)	Trois publications régionales en 2019, avec l'ORS : « Modes d'exercice et emplois du temps des médecins généralistes libéraux des Pays de la Loire » « Les médecins généralistes face aux effets indésirables médicamenteux » « Prise en charge des patients en situation de vulnérabilité sociale » Le panel bénéficie d'un cofinancement DREES (ministère de la santé/ARS des Pays de la Loire/URML). Un groupe de lecture de l'URML relit et corrige les questionnaires et les publications, en coordination étroite avec l'ORS des Pays de la Loire.	25000 (CPOM)
Publications	Développer des publications dans des revues référencées	Publications attendues en 2020 dans la revue référencée « Santé publique » : Expérimentation en télé cardiologie (avec l'aide de CEMKA EVAL), Apport de l'interprétariat en médecin générale (avec l'aide d'une interne de médecine générale)	8000€
Thèses	Soutenir des thèses publiables en lien avec les missions de l'URML	Une dizaine de thèses ont été aidées par l'URML, à travers un temps d'expertise et des relais de questionnaires auprès des médecins.	2000€